

vernement a-t-il l'intention de donner rapidement suite au rapport établi par le groupe chargé d'étudier le taux de base payé en vertu de la loi des pensions? Sinon, est-ce qu'il en saisira aussi rapidement que possible le comité permanent des affaires des anciens combattants?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): J'enverrai le rapport au comité permanent des affaires des anciens combattants aussitôt que celui-ci aura été formé pour qu'il l'étudie en priorité.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—L'ÉTUDE DES DEMANDES DES MUNICIPALITÉS

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui est chargé du Programme d'initiatives locales. A-t-il donné la directive aux fonctionnaires responsables du programme que les demandes faites par les municipalités doivent être traitées après celles envoyées par des particuliers? Quelle en est la raison?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Il n'y a pas eu de telle directive. Les demandes des municipalités et celles des organisations privées sont traitées pareillement.

* * *

LE CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS OUVRIÈRES

LA REPRÉSENTATION DE L'OUEST CANADIEN

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Le premier ministre ou le ministre du Travail pourrait-il nous dire pourquoi aucun Canadien de l'Ouest n'a été nommé membre du nouveau Conseil canadien des relations ouvrières?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Je me ferai un plaisir d'étudier la question et de renseigner le député.

L'hon. M. Hees: Vous savez bien pourquoi!

M. Reynolds: Le ministre pourrait-il veiller à ce qu'un représentant de l'Ouest du Canada soit nommé au Conseil, s'il y a eu omission?

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE NOMBRE DE RECYCLÉS EN 1972

M. Reg. Stackhouse (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Peut-il nous dire combien de personnes ont pu bénéficier, au cours de

L'Adresse—M. Stewart (Cochrane)

l'année 1972 ou d'une partie de cette dernière, des programmes de recyclage mis sur pied par le gouvernement fédéral...

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. Je conseille au député de faire inscrire cette question au *Feuilleton*.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—L'OBJECTIF FIXÉ PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait à son inquiétude devant l'aspect humain du chômage. Comme l'honorable ministre ne l'ignore sans doute pas, le Conseil économique du Canada a fixé un objectif, en ce qui a trait au taux maximal de chômage de 4.5 p. 100, qui serait considéré comme acceptable. Le ministre pourrait-il faire savoir à la Chambre et aux Canadiens s'il a admis cet objectif du Conseil économique comme étant celui que le gouvernement devrait chercher à atteindre?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Il s'agit là de l'un des 15 objectifs recommandés par le Conseil économique comme sujets de discussion entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Le chef du député a déjà indiqué qu'il rejette ce chiffre.

M. Alexander: Je remercie le ministre du discours dont il vient de me gratifier, mais je voudrais simplement entendre une réponse à une simple question, afin que nous puissions voir quelle orientation entend prendre le gouvernement. Le ministre accepte-t-il la limite pour le chômage de 4.5 p. 100, fixée je crois, par le Conseil économique du Canada? C'est tout ce que je lui demande. Oui ou non?

• (1150)

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà abordé l'aspect humain de la question au lieu d'invoquer des données statistiques.

* * *

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend l'étude interrompue le lundi 8 janvier, de la motion de M. J.-J. Blais: Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de l'honorable M. Stanfield (p. 52).

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, je ne comptais pas obtenir l'entière attention de la Chambre, mais j'espérais au moins que mon microphone fonctionnerait.

A 10 heures hier soir, je tentais de signaler que nous ne pouvons plus désormais respecter la tradition qui veut que la date des élections soit indéterminée. Comme de nombreuses traditions, nous l'avons simplement pieusement conservée. Je ne crois pas qu'elle soit juste pour les Canadiens et la Chambre pourrait facilement modifier cet état de choses.